

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DE GAUCHE

L'ARDÈCHE,  
UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES  
20 ET 27 JUIN 2021

## RÉCIT DE CAMPAGNE

Le monde traverse une crise inédite et totale. Les nations les plus puissantes s'en trouvent menacées, les économies vacillent, les modèles de développement font la démonstration de leurs limites.

Dans cette remise en cause qui secoue tout, les Ardéchoises et les Ardéchois sont eux aussi bousculés.

Parce qu'il est dans leur culture et leur histoire de **résister, inventer, entreprendre, refonder**, les Ardéchois ont cependant des choses à dire, des aspirations à faire valoir, des lendemains à construire.

A l'évidence, cette crise a remis **les collectivités de proximité**, comme le Département, au centre de notre quotidien. La place qui est la nôtre, d'élus départementaux, nous oblige. C'est pourquoi, le programme que nous vous proposons tire les enseignements de la crise et amorce la nécessaire préparation des années à venir. Nous voulons exprimer ici **un projet commun à tous les Ardéchois**.

A vos côtés, nous mettons tout en œuvre, pour que **l'Ardèche reste belle et forte; afin que les Ardéchois-es grandissent et se réalisent heureux, dans une Ardèche socialement juste et naturellement vertueuse**.

Nos engagements tiennent en **5 priorités issues du terrain (santé, emplois, services, cadre de vie, démocratie)** portées par une volonté farouche d'être à vos côtés :

Parce que c'est la garantie pour vous, pour nous et pour l'Ardèche d'avoir un département dynamique, novateur, qui répond au mieux à vos besoins, à vos envies, nous voulons que l'Ardèche soit la première. Première à vos côtés ; première en matière de service public, de transition écologique, de télémédecine ; première en soutien à l'économie, aux emplois, etc.)

Dans ce programme, nous vous proposons des actions et des engagements qui complètent et accentuent les politiques dont vous bénéficiez tous les jours. Depuis 2019, l'Ardèche est « en transition ». Un immense chantier a été engagé. Il a entraîné dans son sillage tous les acteurs ardéchois (entreprises, collectivités, associations, usagers, etc.). Il doit se poursuivre et ensemble nous devons aller plus loin. L'enjeu est de taille, il s'agit ici, maintenant et avec vous de continuer à construire l'Ardèche de demain et celle que nous léguerons demain à nos enfants un territoire où il fait bon vivre.

Dans ce programme, toutes les actions présentées sont par définition "transition compatible". Lorsque nous parlons agriculture ou alimentation, nous parlons nécessairement circuit-court, parce que c'est déjà la norme. Lorsque nous parlons bâtiment et commande publique, cela signifie nécessairement réduction de la facture énergétique et savoir-faire locaux, parce que c'est déjà la norme. En Ardèche, la transition **est déjà une réalité**.

**Notre programme s'appuie sur notre bilan et invite l'Ardèche à changer de braquet, à aller plus loin, plus fort, vers l'Ardèche, une équipe à vos côtés !**

# NOTRE SANTÉ

La santé est un droit fondamental de notre société et notre bien le plus précieux. Cette vérité s'est renforcée avec les événements récents. C'est aussi une **priorité depuis toujours** pour les élus de la Majorité. N'oublions pas que notre Département a été le premier à accueillir un centre d'appel 15 pour les secours. Que nous sommes le **premier département à avoir développé la télémédecine**, qui diversifie l'offre de soin sans remplacer les médecins. Nous avons créé un premier **centre départemental de santé** à Privas et en lien avec nos pompiers, nous proposons un service public de santé de proximité pour répondre aux premiers besoins et lutter contre les déserts médicaux.

La santé passe par une **offre de soins de qualité**, par un accès aux soins **sur tout le territoire** avec des spécificités pour les publics les plus fragiles. La santé doit aussi se réfléchir en matière d'accueil avec les lieux de soins et prendre en compte les facteurs de son amélioration comme l'alimentation ou le sport. Enfin, **développer les emplois** dans le secteur de la santé est essentiel pour dynamiser nos territoires.

## SANTÉ POUR TOUS

### Quels projets propose le Département pour ma santé ?

L'offre de soins ardéchoise doit être renforcée en soutenant l'installation des médecins, en donnant accès à des spécialistes et en mettant l'accent sur les zones de désertification médicale. Le Département a pris des engagements forts en salariant des médecins pour aller vers les populations isolées et en étant le premier à expérimenter la télémédecine à l'échelle départementale en France. L'accent a également été mis sur la formation des professions médicales en soutenant des bourses et l'accès aux formations. Nous amplifions cette **politique de santé à l'Ardéchoise**.

#### Nous proposons de :

- >>> Former tous les collégiens aux premiers secours.
- >>> Consacrer une enveloppe de 20 millions d'euros à la **rénovation des hôpitaux locaux**.
- >>> Créer une **maison des internes** par canton et prendre en charge les frais d'hébergement et d'équipement des étudiants en médecine.
- >>> Créer et accompagner des sections **Jeunes sapeurs-pompiers** dans tous les collèges volontaires.
- >>> Créer un **fonds télémédecine** pour équiper les praticiens de santé ardéchois.



### ENGAGEMENT N° 1 :

**Créer 3 centres de santé avec 12 antennes pour mailler le territoire avec une offre de soins complète**

### ENGAGEMENT N° 2 :

**Construire et rénover 15 centres de secours**

## LE DÉPARTEMENT, FACILITATEUR DE LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE

NOTRE  
> SANTÉ

Après l'urgence des premiers confinements où le Département a été un puissant soutien à la population face à l'épidémie, l'heure est à la mobilisation générale pour accélérer la campagne nationale de vaccination.

Entrevoir la sortie de crise constitue l'une des priorités des Départements de gauche qui ont bien conscience que les citoyens sont épuisés et abîmés par la restriction des libertés fondamentales et cette assignation à résidence.

Aussi, le Département s'engage à mettre en place les conditions optimales à une vaccination massive quand les doses arriveront enfin. Que ce soit en termes de logistique, de gestion de centres de vaccination supplémentaires, d'innovation vaccinales pour les personnes isolées grâce à des vaccinobus itinérants, d'information et de communication, le Département est une nouvelle fois à la manœuvre pour faciliter l'accès à ce bien essentiel qu'est la santé.

Dans les 6 premiers mois du mandat, nous réunirons tous les directeurs d'hôpitaux, d'EHPAD et les maires pour coordonner une réponse départementale pour l'accès aux soins.

### **Nous proposons de :**

- >>> Innover toujours en déployant un vaccinobus pour vacciner les personnes isolées.
- >>> Mettre toute l'ingénierie départementale au service de la lutte contre la Covid-19 pour atteindre une couverture vaccinale rapide.
- >>> Assurer le lien avec les professionnels du tourisme, du spectacle et de la restauration pour anticiper la réouverture et « l'après » que nous attendons tous.



### *ENGAGEMENT N° 3 :*

**S'assurer que chaque personne qui souhaite être vaccinée puisse l'être**

## PERSONNES ÂGÉES

### Quels projets propose le Département pour vieillir heureux et en toute sérénité ?

Vieillir ne signifie pas être inactif. Bien au contraire. Les activités culturelles et sportives comme le lien social, sont autant de formes de prévention contre les maladies physiques ou mentales.

L'une des missions du Département concerne l'accompagnement des personnes âgées dépendantes que ce soit à domicile ou en établissement. Dans les deux cas, le Département garantit la qualité de la prise en charge.

Par ailleurs, la crise sanitaire a fait émerger des nouveaux besoins en matière d'accueil des familles, d'espaces et de matériels de loisirs et d'activités ou encore de numérique pour les résidents des établissements médico-sociaux.

Pour cela, nous proposons un **plan Sénior** :

- >>> **Densifier le réseau des hébergements collectifs, intergénérationnels et l'habitat inclusif type « Maisons collectives » ou « Maisons en partage ».**
- >>> **Bâtir un service public du vivre à domicile, pour permettre de rester le plus longtemps possible à la maison en bonne santé.**
- >>> **Accélérer la rénovation des EHPAD en incluant des espaces d'accueil des familles, de pratique des loisirs, du sport ou de la culture.**
- >>> **Créer des halte-répits pour soulager les aidants familiaux, aides-soignants et infirmiers, plateforme d'entraide, ligne de soutien psychologique.**
- >>> **Consacrer un fonds à la revalorisation des emplois de l'aide à domicile.**



#### ENGAGEMENT N° 4 :

**Baisser de 10% le reste à charge des familles de résidents en EHPAD**

#### ENGAGEMENT N° 5 :

**Doubler la subvention aux clubs séniors**



## LE SPORT AU SERVICE DE LA SANTÉ

### Quels projets propose le Département pour une pratique sportive libre et accessible à tous les âges et tous les niveaux ?

L'activité physique permet de lutter contre la sédentarité et d'accéder à une vie plus saine.

Pour que chacun ait accès à une pratique sportive libre, diversifiée et adaptée, le Département place la santé au cœur de ses priorités et continue de s'investir dans des projets alliant sport et santé. L'aide à l'achat d'un VAE ou des journées de sensibilisation avec les partenaires locaux, sont autant de projets pour les Ardéchois de tout âge.

**Nous proposons de :**

- >>> **Multiplier les centres labellisés « Sport santé » pour permettre à chacun d'accéder au sport sur ordonnance.**
- >>> **Développer une filière d'emploi et d'apprentissage Sport santé au service des personnes âgées.**
- >>> **Prévenir la perte d'autonomie par la pratique du sport.**



#### ENGAGEMENT N° 6 :

**Créer un Pass sport santé sénior pour prévenir la perte d'autonomie par la pratique du sport**

# NOS EMPLOIS

Parce qu'il est le **1<sup>er</sup> partenaire de l'économie et de l'emploi en Ardèche**, le Département soutient la diversité des acteurs économiques, qu'il s'agisse de l'artisanat, de l'industrie, du BTP, du commerce, de la solidarité, du tourisme, de l'agriculture, de la culture ou du sport.

Toutes les politiques publiques déployées par le Département et les élus de la Majorité engendrent une économie locale génératrice d'emplois et qui permet à l'Ardèche d'être une **terre dynamique, d'innovation, d'excellence** où il fait bon vivre. Les 2,5 milliards d'euros de budget de la prochaine mandature seront injectés à 100% sur le territoire pour la solidarité, l'économie et l'emploi.

Si nos réflexions sont tournées vers vous, votre quotidien, vos besoins et ceux de vos proches, nous associons toujours la **dimension économique à la création d'emplois** dans les politiques publiques que nous menons.

Preuve en est : le nombre de créations d'entreprises augmente chaque année à l'instar de la population ardéchoise. **L'Ardèche est un département envié et attractif.**

## PRÉPARER L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

### Quels projets propose le Département pour l'emploi ?

L'économie générée par les politiques du Département est source d'emplois directs ou indirects et bénéficie majoritairement aux entreprises ardéchoises. Elle concourt au dynamisme des territoires, à leur vitalité et offre aux Ardéchois la possibilité de s'épanouir au pays.

En s'appuyant sur la transition écologique, l'innovation et les piliers de notre économie ardéchoise, le Département développe des politiques d'aides ciblées qui enrichissent notre tissu économique et créent un environnement favorable aux entrepreneurs. Cette dynamique permet aux Ardéchois de développer leurs activités et attire de nouvelles entreprises, créatrices de nouveaux emplois.

#### Nous proposons de :

- >>> Intensifier la transition écologique et la rénovation énergétique sources d'emplois.
- >>> Développer une économie basée sur nos savoir-faire et nos ressources locales.
- >>> Augmenter de 20% le budget alloué à l'entretien et l'aménagement des routes, toujours seul vecteur des déplacements.
- >>> Développer des places de marché en ligne pour les petites productions à faible visibilité, ventes locales agricoles, artisanat d'art...



### ENGAGEMENT N° 7 :

**favoriser la préférence locale pour la commande publique départementale**

## LE DÉPARTEMENT, 1<sup>ER</sup> PARTENAIRE DE VOTRE COMMUNE

### Quels projets propose le Département pour ma commune ?

Vos communes et vos communautés de communes ou d'agglomération pourront toujours compter sur l'appui du Département pour mener à bien leurs projets. Nous sommes à leurs côtés, et c'est avec eux que nous améliorons votre quotidien en développant des services et infrastructures dédiées à la population. Sur le précédent mandat, ces aides ont représenté 85 millions d'euros injectés dans les territoires pour les services, l'économie et l'emploi.

#### Nous proposons de :

- >>> Créer un fonds ruralité pour financer les projets portés par les communes les plus modestes (projets d'investissements et voirie communale)
- >>> Conditionner les aides aux communes à la compatibilité de leurs projets avec la transition écologique et solidaire.

## L'AGRICULTURE LOCALE, 1<sup>ER</sup> LEVIER D'UNE ALIMENTATION SAINES ?

### Quels projets propose le Département pour l'alimentation et l'agriculture de demain ?

L'alimentation, c'est d'abord de l'agriculture et des agriculteurs. Entre tradition et innovation, le secteur agricole et agroalimentaire ardéchois a toujours su se réinventer. Travailler sur le développement de nouvelle filière fiable économiquement et climatiquement, sur les réseaux de ventes locaux, sur la sécurisation des revenus des agriculteurs, sur l'insertion par les métiers agricoles et sur l'installation sont autant de moyens de développer le tissu économique et les emplois qui y sont liés. Au-delà de cela, toute personne doit avoir accès à une alimentation saine et locale. C'est pourquoi nous faisons de l'alimentation une politique publique à part entière.

#### Nous proposons de :

- >>> Ouvrir la plateforme d'achat local « Mon collège s'engage » à toutes les structures de restauration collective.
- >>> Développer les points de ventes de produits locaux.
- >>> Consolider et développer de nouvelles filières agricoles (protéines végétales, légumineuses, plantes médicinales, etc.).
- >>> Développer des places de marché en ligne pour les petites productions à faible visibilité, ventes locales agricoles, artisanat d'art...
- >>> Faciliter la reconversion et assurer la promotion des métiers agricoles grâce à un outil d'insertion : « Ferme en transition ».



### ENGAGEMENT N° 8 :

**100 millions d'euros d'aides aux territoires pour développer des services pour votre quotidien**

NOS  
> EMPLOIS



### ENGAGEMENT N° 9 :

**Tendre vers le manger local dans 100% de la restauration collective (collèges, maisons de retraite, lycées, écoles, crèches)**

## DES ENTREPRISES QUI INVESTISSENT EN ARDÈCHE

### Quels projets propose le Département soutenir pour l'installation de nouvelles entreprises en Ardèche ?

L'Ardèche est un territoire qui attire : près de 2 000 personnes viennent chaque année partager notre qualité de vie. Ces arrivées sont un atout indéniable pour la vitalité de nos territoires, et conforte le Département dans son rôle de partenaire privilégié des entreprises.

Pour créer des emplois locaux, il est nécessaire de favoriser l'installation de nouvelles entreprises tout en soutenant celles existantes. En s'appuyant sur le développement des infrastructures et des équipements, entre autres, nous portons un projet économique ambitieux et proposons un accompagnement au plus proche des entreprises.

Toutes les politiques menées par les élus de la Majorité concourent à la qualité de vie, à l'attractivité de notre département, à libérer les talents et à débrider la créativité.

#### Nous proposons de :

- >>> Soutenir l'installation et le développement d'entreprises en accord avec notre identité industrielle et artisanale.
- >>> Créer un fonds départemental pour l'économie sociale et solidaire pour structurer la filière.
- >>> Compléter le maillage territorial en tiers-lieux.



#### ENGAGEMENT N° 10 :

**Créer une agence de l'attractivité pour personnaliser l'accompagnement des initiatives locales**

NOS  
> EMPLOIS

## POUR DES COMMERCES AU CŒUR DE NOS VILLES ET VILLAGES

### Quels projets propose le Département pour les commerces dans les villages ?

Dans nos villages et nos villes, le commerce de proximité est essentiel, c'est un facteur d'attractivité et de dynamisme. Un épicier ou un boulanger qui met la clé sous la porte sont des événements marquants dans la vie d'une commune. Cela ne doit plus arriver. Nous devons sauver nos petits commerces et faciliter leur réouverture.

#### Nous proposons de :



#### ENGAGEMENT N° 11 :

**Favoriser le maintien de l'activité dans les villages (création, reprise, aide à l'installation, etc.)**



## DEVENIR UN DÉPARTEMENT MOTEUR SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Quels projets propose le Département pour développer la filière et des emplois par la transition ?

La transition énergétique est assurément un vecteur d'emploi. L'Ardèche possède de très nombreux atouts dans ce domaine. La filière bois, par exemple, doit être soutenue. Avec l'extraction raisonnée, le transport et le développement de structures de transformation, de nombreux emplois non délocalisables pourraient être créés.

Concernant les énergies renouvelables, il est nécessaire d'organiser une production efficace et adaptée à chaque territoire. Pour répondre aux accords de Paris, il nous faut à la fois augmenter notre production et réduire notre consommation d'énergie : deux grandes ambitions créatrices de richesses et d'emplois. Dans la jungle des aides et solutions, particuliers, entreprises et collectivités pourront compter sur le Département pour accompagner le développement d'une filière économique énergie renouvelable ardéchoise (chaudière à bois, photovoltaïque, méthane, etc.).

#### Nous proposons de :

- >>> Créer un fonds pour accompagner les entreprises, les associations, les agriculteurs et les collectivités dans leur installation de production d'énergie renouvelable.
- >>> Créer un centre de formation pour la maintenance des unités de production d'énergie renouvelable.



ENGAGEMENT N° 12 :

**Soutenir la rénovation énergétique des logements des particuliers**

NOS  
> EMPLOIS

## ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI

### Quels projets propose le Département pour accompagner les jeunes ?

Tout le monde doit avoir les mêmes chances dans la vie. Le minimum jeunesse, la possibilité de faire des études supérieures ou encore d'être autonome dans ses déplacements permettent aux jeunes de se réaliser et de pouvoir se concentrer sur leur intégration dans la société.

Expérimenter le minimum jeunesse, c'est orienter notre économie vers plus de distribution et de justice fiscale pour aller vers une économie plus humaine.

Accompagner les jeunes, c'est aussi doter le territoire d'équipements favorisant leur émancipation.

#### Nous proposons de :

- >>> Développer et soutenir l'apprentissage.
- >>> Création d'une place de marché de l'emploi, de l'apprentissage et des stages.
- >>> Mailler le département d'antennes universitaires numériques A2C.
- >>> Expérimenter le minimum jeunesse de 18 à 25 ans pour réduire la précarité des jeunes.



ENGAGEMENT N° 13 :

**Pass Mobilité Jeunes incluant : une aide au permis, une aide à l'acquisition de VAE (prime jeunes), une aide aux déplacements pour les études supérieures**

# NOS > SERVICES

La collectivité départementale est plus que toutes les autres **LA collectivité de service et de proximité des Ardéchois**. Services de solidarité, routes, collèges, numérique, campus connectés, etc. composent le cœur de nos politiques pour être à vos côtés. Pour mémoire, le Département de l'Ardèche porte deux grandes compétences : **la solidarité humaine et la solidarité aux territoires**.

Les élus de la Majorité ont choisi d'orienter ces politiques sur votre quotidien pour **répondre à vos besoins** et **faciliter votre vie** qu'il s'agisse de vous soigner, d'aller au travail, de vous divertir ou tout simplement de vivre heureux.

Notre ambition est d'être au plus près de vous et de nous adapter en permanence à vos attentes.

## LES MAISONS DU DÉPARTEMENT ACCESSIBLES À TOUS, POUR TOUS ET PARTOUT

### Quels projets propose le Département pour faciliter mes accès aux services ?

L'accès aux services et aux droits sont des questions prégnantes pour tous les Ardéchois. Il est nécessaire que les services publics soient en proximité des usagers, voire aillent directement à leur contact. Le quotidien doit être facilité par la mise en place de lieux de services et de rencontres itinérants, pour pallier l'isolement et la fracture numérique.

#### Nous proposons de :

- >>> Renforcer notre présence sur tout le territoire par la création de Maisons du Département et de supports itinérants.
- >>> Aller vers la simplification administrative par la création d'un dossier unique d'aide pour les usagers (particuliers, associations, entreprises) via l'application "mon Ardèche",



### ENGAGEMENT N° 14 :

**Le service public départemental à moins de 30 minutes de chez vous**

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : DES SERVICES ACCESSIBLES ET RÉACTIFS

### Que fait le Département pour les personnes en situation de handicap ?

Notre collectivité doit être garante de l'égalité des chances pour tous les publics. En 2020, La MDPH suivait 31 600 personnes soit 10 % de la population ardéchoise.

Nous accompagnons l'accueil des personnes en situation de handicap qu'il s'agisse de relation à l'usager ou de l'accueil physique. Les délais de traitement des dossiers pour la prise en charge de l'accompagnement est vital pour les personnes demandeuses. Nous nous engageons à les réduire.

Partout en France, la mise en accessibilité des bâtiments publics voulus par l'Etat n'avance pas assez vite faute de moyens nationaux. Il est nécessaire de rattraper le retard et collectivement lancer enfin les investissements nécessaires.

#### Nous proposons de :

- >>> Accélérer la mise en accessibilité des établissements publics en Ardèche.
- >>> Financer les aménagements nécessaires à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.

### ENGAGEMENT N° 15 :

**Diviser par 2 les délais de traitement des dossiers par la MDPH**

NOS  
SERVICES

## NUMÉRIQUE, OUI MAIS SI JE VEUX !

### Quels projets propose le Département pour me simplifier la vie ?

Outil indispensable dans notre monde moderne, le numérique doit être développé et amplifié pour ne pas être un frein pour les entreprises et les particuliers. Mais il faut rester vigilant : la fracture numérique, qu'elle soit pour des raisons techniques ou d'usage, menace plus que jamais une partie de la population, créant isolement et perte de citoyenneté. Un accompagnement personnel durant vos démarches administratives doit être mis en place. L'outil numérique est une opportunité qui doit être accessible à l'ensemble des citoyens qui le souhaitent.

#### Nous proposons de :

- >>> Démarches 100 % numériques.
- >>> Développer les tiers-lieux.
- >>> Développer le FALC (facile à lire et à comprendre).
- >>> 100 % open data, pour un Département transparent.

### ENGAGEMENT N° 16 :

**Le très haut débit partout en Ardèche d'ici 2025**

### ENGAGEMENT N° 17 :

**12 000 chéquiers pour 5 h de formations numériques gratuites**

## UNIVERSITÉS D'ARDÈCHE

### Quels projets propose le Département pour accompagner les jeunes étudiants ?

Depuis deux ans, des Ardéchois qui ne pouvaient accéder à l'enseignement supérieur ont la possibilité de suivre un cursus universitaire tout près de chez eux avec un accompagnement adapté. Nous avons créé 3 campus numériques à Annonay, à Privas et à Aubenas. Fort de cette expérience, nous développons des antennes de proximité, reliées aux campus connectés, pour proposer ce service à toutes celles et ceux qui ne peuvent pas partir loin de chez eux.

#### Nous proposons de :

- >>> Mailler le département d'antennes universitaires numériques A2C.

## UNE MOBILITÉ ADAPTÉE À L'ARDÈCHE ET AUX ENJEUX DE DEMAIN

### Quels projets propose le Département pour faciliter les déplacements ?

La mobilité et les routes constituent un facteur de développement humain et économique essentiel. Mais la mobilité, par les véhicules classiques, a un impact fort sur l'environnement. Département en transition, notre objectif est à la fois d'entretenir, de sécuriser et d'aménager le réseau routier existant pour faciliter le quotidien des Ardéchois, tout en proposant des alternatives crédibles et sécurisées à la route. Actuellement, il existe 280 km de voie verte en Ardèche. Un travail important est à faire sur la liaison entre les voies vertes existantes et les centres urbains.

#### Nous proposons de :

- >>> **Doubler le nombre de kilomètres de voies douces, les interconnecter et les relier aux centres urbains pour les déplacements quotidiens.**
- >>> Développer les solutions de partage de routes auto/vélo.
- >>> Accompagner le retour du train de voyageurs sur la rive droite du Rhône.
- >>> Mettre en libre-service des bornes de recharge pour vélos et voitures électriques sur les bâtiments départementaux.
- >>> Créer un Plan départemental d'équipement des voies douces (bornes de recharge, poubelles...).



### ENGAGEMENT N° 18 :

**17 relais A2C en Ardèche d'ici la fin du mandat**

NOS  
> SERVICES



### ENGAGEMENT N° 19 :

**7 000 Ardéchois peuvent acquérir un vélo électrique grâce à la prime départementale**

## RELANCER LA DYNAMIQUE DE LA VIE ASSOCIATIVE ARDÉCHOISE

### Quels projets propose le Département au profit de vos associations ?

Acteur majeur de la dynamique des territoires, ciment du lien social et de l'éducation à la citoyenneté, les associations jouent un rôle clé dans notre vie quotidienne.

Comme beaucoup de secteurs, elles sont très impactées par la crise sanitaire avec une perte d'activités et d'adhérents. Ce cercle négatif risque d'être fatal à un grand nombre d'entre elles. Le Département est à leur côté pour les accompagner dans la relance et la redynamisation de leurs activités.

#### Nous proposons de :

- >>> Donner aux associations les moyens d'agir
- >>> Former gratuitement 3 000 bénévoles par an

### ENGAGEMENT N° 20 :

**70 €\* remboursés pour l'adhésion à une association culturelle ou de loisirs pour les collégiens**

\*Cumulable avec le remboursement de licences sportives soit 140 € au total

## CULTURE POUR TOUS

### Quels projets propose le Département pour une offre culturelle plurielle et de qualité ?

La culture favorise à la fois l'épanouissement personnel et l'intégration citoyenne. Le Département invite au développement de la vie culturelle en favorisant la rencontre entre citoyens, artistes, secteur associatif et institutions locales. Vecteur essentiel du lien social, mais aussi d'emplois, la culture doit être développée pour tous et par tous.

Au-delà de la politique de soutien aux compagnies professionnelles, les élus de la Majorité souhaitent favoriser l'épanouissement de la culture amateur. Notre volonté est de voir une multitude d'actions se dérouler au cœur de tous les villages ardéchois sous toutes les formes que les acteurs de la culture peuvent inventer.

#### Nous proposons de :

- >>> Soutenir les structures artistiques d'envergure nationale présentes en Ardèche.
- >>> Ouvrir la bibliothèque numérique à tous les Ardéchois.
- >>> Lancer un appel à projets pour des manifestations musicales amateur (batterie-fanfare, batuccada, groupes, etc.) dans tous les cantons chaque 7 juillet.

### ENGAGEMENT N° 21 :

**Faire de chaque 7 juillet la journée de la culture en Ardèche**

## NOS SERVICES

### SPORT POUR TOUS

#### Quels projets propose le Département pour une offre sportive plurielle et de qualité ?

Les valeurs du sport ne sont plus à démontrer. Santé, épanouissement, lien social, éducation, que ce soit en club, chez soi ou dans la nature, la pratique du sport est une source infinie de bien-être.

En s'appuyant à la fois sur le haut niveau, vitrine du sport ardéchois, et sur les clubs amateurs, ambassadeurs du sport pour tous, le Département intensifie son engagement en faveur du monde sportif.

#### Nous proposons de :

- >>> Créer une instance participative du sport.
- >>> Promouvoir les sections sportives et les classes à horaire aménagé.
- >>> Accorder un bonus financier pour les clubs qui créent une école de sport labellisée.
- >>> Déployer une aide à l'acquisition de petit matériel sportif pour les clubs.



#### ENGAGEMENT N° 22 :

**70 €\* remboursés pour l'achat d'une licence sportive pour les collégiens**

**\*Cumulable avec le remboursement d'une adhésion associative soit 140 € au total**

## LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIO-SCOLAIRES

#### Quels projets propose le Département pour l'égalité des chances de nos collégiens ?

Responsables de la gestion des collèges du territoire, la Majorité de gauche veut réaffirmer la dimension émancipatrice de ses valeurs telles que la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes en s'impliquant davantage dans l'éducation à la citoyenneté notamment des jeunes collégiens.

Le Département mène une politique volontariste de lutte contre les inégalités scolaires, qui traduisent bien souvent des inégalités sociales, aujourd'hui amplifiées par la crise sanitaire. Cela passe par le soutien à l'achat de fournitures scolaires ou de matériel informatique, des aides aux pratiques sportives et culturelles ou encore la lutte contre le décrochage.

#### Nous proposons de :

- >>> Accompagner financièrement les projets éducatifs des collèges visant à affirmer l'égalité garçons-filles et à prévenir le harcèlement.
- >>> Repenser et réhabiliter les sanitaires des collèges pour garantir aux collégiens l'intimité dont ils ont besoin.



#### ENGAGEMENT N° 23 :

**Lutter contre la précarité menstruelle des jeunes filles en mettant gratuitement à disposition des protections hygiéniques dans les collèges**

# NOTRE CADRE DE VIE

Nous sommes tous **émervillés par l'Ardèche**. Vivre dans un tel cadre de vie est une chance. Le cadre de vie, ce sont les paysages, les villes et villages, les forêts et les monuments ; c'est notre patrimoine naturel et humain. Il concourt au bien-être. C'est d'ailleurs la deuxième priorité des Ardéchois derrière la santé (sondage Reliefs 2016).

C'est par ce prisme que nous souhaitons porter certaines politiques du Département grâce à des actions transversales servant une même ambition : que **l'Ardèche reste un département reconnu pour sa qualité de vie**.

## DES LIEUX D'ACCUEIL OÙ IL FAIT BON VIVRE

### Quels projets propose le Département pour la qualité d'accueil des usagers, des jeunes enfants et des collégiens ?

Des établissements modernes, écologiques avec une qualité d'accueil des usagers, des enfants et des jeunes ? Le Département y travaille depuis plusieurs années à l'instar de l'opération « Mon collège s'engage » programme transversal mêlant alimentation, utilisation de produits écologiques, rénovation énergétique, production d'ENR, équipement des locaux et bien-être des collégiens.

Cette réflexion doit s'étendre à tous les lieux d'accueil qui sont soutenus par le Département : crèches, EHPAD, etc.

#### Nous proposons de :

- >>> Créer des labels "crèche en transition" (alimentation, produits...) avec dotation.
- >>> Lancer la rénovation énergétique des bâtiments départementaux et des Ehpad.
- >>> Végétaliser les collèges avec des arbres, des espaces verts et des potagers.
- >>> Conditionner les financements des projets des communes qui prennent en compte le bien-être et la qualité d'accueil dans leurs équipements.



### ENGAGEMENT N° 24 :

**Renaturer 100 % des cours des collèges**

## POUR UN TOURISME RESPONSABLE, RESPECTUEUX DES PAYSAGES ET DES HABITANTS

### Quels projets propose le Département pour un tourisme durable qui protège la nature et les paysages ?

Le tourisme représente le 2<sup>e</sup> secteur économique en Ardèche. Le développement d'un tourisme quatre saisons a permis de diversifier l'offre, de consolider les nombreux emplois saisonniers trop souvent précaires et surtout de déconcentrer la fréquentation touristique.

Dans le monde entier, l'Ardèche est connue pour son cadre de vie merveilleux. C'est celui-ci qui attire les millions de visiteurs chaque année. Le Département de l'Ardèche est la première destination touristique hors littorale en France.

Ce tourisme doit rester un tourisme responsable respectueux des paysages, des habitants, des agriculteurs.

Il existe 47 grands sites classés en France, dont deux en Ardèche, le Pont d'Arc et l'Aven d'Orgnac. Le Mont Gerbier de Jonc et le Mézenc sont des sites qui appartiennent à l'histoire et au patrimoine de notre département. Ils méritent un classement qui permette d'allier patrimoine, paysage, nature, tourisme et économie.

#### Nous proposons de :

- >>> Développer une offre de découverte des Espaces naturels sensibles (itinéraires, outils d'interprétation, de médiation, etc.).
- >>> Mettre en valeur l'ensemble paysager Gerbier-Mézenc.
- >>> Consolider le tourisme quatre saisons.



### ENGAGEMENT N° 25 :

Créer un label "le tourisme responsable"

NOTRE  
CADRE  
DE VIE

## POLITIQUE FONCIÈRE AGRICOLE : L'AGRICULTURE, TERREAU DE L'ARDÈCHE

### Quels projets propose le Département pour protéger l'agriculture en Ardèche ?

Les paysages ardéchois ont été façonnés par la tectonique des plaques et le climat, mais aussi depuis de très nombreux siècles, par l'agriculture. En protégeant les terres agricoles nous protégeons l'agriculture, nos agriculteurs, notre alimentation et nos emplois. Mais nous protégeons aussi les paysages et notre cadre de vie. Il est donc nécessaire de protéger et de mettre en valeur le foncier agricole. Le Département propose d'acheter les friches et les terrains abandonnés, pour les mettre à disposition des agriculteurs qui le souhaitent. Cette action facilitera l'installation de nouvelles exploitations et renforcera le potentiel agricole de l'Ardèche. Autant de sources d'emploi et de paysages préservés.

#### Nous proposons de :

- >>> Acquérir des terrains agricoles délaissés pour faciliter l'installation et la transmission.
- >>> Créer un fonds d'indemnisation des calamités agricoles.
- >>> Créer une cellule d'urgence climat.



### ENGAGEMENT N° 26 :

Objectif zéro artificialisation nette par le Département



## POUR UNE GESTION INTELLIGENTE DE L'EAU

### Quels projets propose le Département pour préserver notre eau ?

L'eau est vitale. Ces multiples usages liés à sa raréfaction peuvent créer des conflits et mettre en péril des activités économiques. Nous anticipons et créons le parlement de l'eau, lieu de concertation et d'échanges pour que l'eau soit une solution et non un problème. Les économies d'eau sont un bon exemple d'enjeu à travailler collectivement.

#### Nous proposons de :

- >>> Animer un Parlement de l'eau pour une gestion collective de l'eau, bien commun de tous les Ardéchois.
- >>> Sauver les réseaux d'irrigation agricole ardéchois.

> NOTRE  
CADRE  
DE VIE



### ENGAGEMENT N° 27 :

**Equiper tous les foyers ardéchois d'économiseur d'eau (10% d'économie sur la facture) et aider à l'acquisition de récupérateurs d'eau**

# NOTRE > DÉMOCRATIE LOCALE

La société évolue. Il faut un lien plus fort et **régulier entre les collectivités et la population** qui la composent. Rendre des comptes, être transparent, expliquer, dialoguer, inclure, impliquer, convaincre, les élus de la Majorité le font au quotidien mais ils souhaitent aller encore plus loin.

Plus qu'une question de mode, c'est une **conviction profonde** dans la démocratie par représentation, dans le **rôle de l' élu** et dans les valeurs qui les animent depuis toujours.

## PARTAGER LA DÉCISION AVEC LES ARDÉCHOIS

### Quels projets propose le Département pour impliquer les Ardéchois ?

Lorsque des personnes sont concernées par une action, pourquoi ne pas leur demander leurs avis ou pourquoi ne pas leur laisser la décision dans un cadre défini ?

C'est la démarche que nous mettons en œuvre pour produire nos politiques, que soit avec AJIR (Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité), la Semaine de la transition ou le budget participatif.

Le Département continue d'accompagner les initiatives citoyennes en vous donnant les moyens de réaliser vos projets pour l'Ardèche.

#### Nous proposons de :

- >>> Un budget participatif citoyen annuel.
- >>> 25% de la dotation des collèges en gestion directe par les élèves (sorties, aménagement, activités).



#### ENGAGEMENT N° 28 :

**Consacrer une enveloppe de 6 M€ aux projets choisis par les Ardéchois**

## UNE COLLECTIVITÉ CITOYENNE ET EXEMPLAIRE

### Quels projets propose le Département pour être exemplaire ?

Une collectivité qui représente les Ardéchois se doit d'être exemplaire. Le programme Ardèche en transition a permis de faire de l'Ardèche le premier territoire en transition de France. Nous devons amplifier cette transformation pour être le plus cohérents possible.

#### Nous proposons de :

- >>> Se doter d'un Budget Carbone.
- >>> Zéro gaspillage de la ressource (eau, énergie, nourriture, matière première).
- >>> 100% des aides départementales éco-conditionnalisées.



### ENGAGEMENT N° 29 :

**Objectif zéro carbone net  
en 2040 pour la collectivité**

NOTRE  
> DÉMOCRATIE  
LOCALE

## ACCOMPAGNER ET ÉVALUER LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

### Quels projets propose le Département pour rendre compte aux citoyens ?

La transparence de la vie publique passe par l'évaluation. Tout en poursuivant la co-construction des politiques, nous vous invitons à évaluer ensemble le résultat des politiques départementales. "À quoi ça sert ?" "Pourquoi ?" Les élus doivent pouvoir répondre à cette question et rendre compte de leurs actions.

#### Nous proposons de :

- >>> Élargir le comité de la transition indépendant avec des citoyens et des personnes qualifiées.
- >>> 100% open data : permettre l'accès à 100% des données publiques anonymisées du Département.



### ENGAGEMENT N° 30 :

**Sortir un bilan annuel  
de nos engagements**

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DE GAUCHE

L'ARDÈCHE,  
UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES  
20 ET 27 JUIN 2021

